



## Etangs du canal d'Ille-et-Rance

Comité de pilotage du site Natura 2000 FR5300050

### Compte-rendu – réunion du 15 novembre 2022 à Montreuil-sur-Ille

#### Ordre du jour

- Résultats du suivi Coléanthe sur le site Natura 2000
- Progression de la loutre sur le site Natura 2000
- Situation de la Crassule de Helms sur l'étang du Boulet
- Information auprès des propriétaires concernés par le nouveau périmètre
- Evolution du dispositif de MAEc
- Organisation de journées techniques
- Mise à jour du Docob et cartographie des habitats

#### Étaient présents :

##### Collectivités territoriales et groupements concernés

Nicolas COEFFIC, commune de Montreuil-sur-Ille, président du comité de pilotage N2000  
Armelle ANDRIEU, Département d'Ille-et-Vilaine, chargée de mission N2000  
Adrien NOEL, commune de Dingé  
Gwenolé MELL, commune de Hédé-Bazouges  
Jean-Louis DEMOGUE, commune de Québriac  
Frédéric BOUGEOT, communauté de commune Val d'Ille-Aubigné  
Thomas PELERIN, communauté de commune Val d'Ille-Aubigné  
Ronan HERY, communauté de commune Val d'Ille-Aubigné  
Rozenn HUBERT-CORNU, communauté de commune « Pays de la Bretagne romantique »  
Alain FOUGLE, commune de Feins  
Samuel FAUCHON, Direction des voies navigables de la Région Bretagne  
Florent TORTRAT, EPTB Eaux & Vilaine

##### Représentants des propriétaires, exploitants, usagers, établissements publics, associations de protection de la nature, scientifiques

Florian GUERINEAU, Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques 35  
Pierre BROSSIER, Centre national de la propriété forestière  
Pierre LETORT, Association départementale de chasse fluviale  
Thomas DUBOS, Groupe Mammalogique Breton

*Tour de table*

## 1. Résultats du suivi Coléanthe sur le site Natura 2000

Le Coléanthe délicat (*Coleanthus subtilis*) est une graminée annuelle de petite taille, formant des gazons de 2 à 3cm de hauteur en moyenne, sur les grèves découvertes d'étangs. En France, cette espèce d'intérêt communautaire est connue uniquement dans le massif armoricain. Il s'agit d'une plante dite « à éclipses », dont les graines ont la capacité de conserver leur pouvoir germinatif plusieurs décennies dans le substrat sablo-vaseux des berges d'étangs jusqu'à l'arrivée de conditions favorables à leur germination.



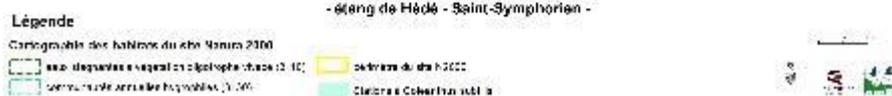
Station du Coléanthe délicat sur l'étang de Hédé

Les communautés annuelles hygrophiles (code Natura 2000 - 3130) constituent un habitat pionnier par défaut de concurrence avec des communautés vivaces. Cet habitat s'installe donc sur les surfaces des berges d'étang qui sont irrégulièrement exondées, durant un fort étiage. C'est l'habitat préférentiel du Coléanthe délicat.

Pour ces habitats amphibies, il est très important de maintenir la variation du niveau d'eau tout en s'adaptant aux conditions d'hydrologie annuelle. Un fort étiage pendant une année sèche, de même d'une faible exondation durant une année pluvieuse n'est pas préjudiciable du moment qu'il y a toujours une variation du niveau d'eau et que la durée d'exondation maximale respecte le cycle complet des espèces (de la germination à la fructification). Pour le Coléanthe délicat, ce cycle complet est d'environ 1 mois. L'exondation est de préférence automnale, ou fin de saison estivale.



Localisation des stations de Coléanthe observées en 2022  
- étang de Hédé - Saint-Symphorien -



Localisation des stations du Coléanthe délicat sur l'étang de Hédé en 2022

L'espèce est suivie dans le cadre de l'animation Natura 2000 tous les 3 ans environ avec un comptage précis du nombre d'individus. Entre 2011 et 2022, on constate une évolution conséquente du nombre de pieds (comptage du nombre d'individus en 2015 : 56 335 et en 2022 : 550 000). Cela peut s'expliquer par un effort de prospection plus important, un protocole de suivi plus fin que les premières années ainsi que par la bonne santé des populations.



Localisation des stations de Coléanthe observées en 2022  
- étangs de Bézardière et Bazouges -



Localisation de la station du Coléanthe délicat sur l'étang de Bazouges en 2022

Les conditions d'étiage en 2022 ont également permis de découvrir une nouvelle station de Coléanthe sur l'étang de Bazouges où l'espèce n'avait pas été revue depuis 2003.

## 2. Progression de la loutre sur le site Natura 2000

La présence de la loutre n'est pas encore confirmée sur le site Natura 2000 mais des indices de présence ont été observés tout près sur l'Ille, à proximité du bourg de Montreuil-sur-Ille. Cette espèce d'intérêt communautaire a été observée en automne 2021 au nord de Rennes sur le bassin versant de l'Ille, à la confluence avec l'Illet. Suite à une journée de prospection organisée par le Groupe Mammalogique Breton en automne 2021, des indices de présence (épreintes) ont été trouvés.

Une nouvelle journée de prospection en avril 2022 a permis de faire de belles découvertes sur le bassin versant de l'Ille : des épreintes ont été trouvées à quatre endroits le long de l'Ille, dont une sur la commune de Montreuil-sur-Ille.



*Indices de présence de la loutre (épreinte avec écailles et arrêtes de poisson) et empreinte (©GMB)*

Thomas DUBOS précise que la loutre progresse en Ille-et-Vilaine. La situation évolue positivement mais il n'y a pas encore de colonisation permanente du secteur côté Rance connecté au canal à ce stade. Il y a quelques observations sur la Rance entre Rophémel et la mer, mais très épisodiques. Florian GUERINEAU fait remarquer qu'une épreinte a été observée récemment sur la commune de Saint-Domineuc.

Sur le bassin versant du Couesnon, après une phase de recolonisation assez dynamique en 2016 - 2020, ça stagne maintenant, voire même régresse un peu.

Armelle ANDRIEU précise qu'un ouvrage routier du Département d'Ille-et-Vilaine va prochainement être aménagé sur la Commune de Saint-Aubin d'Aubigné pour permettre le passage à pied sec de la loutre dans l'ouvrage. Cet ouvrage a été identifié comme barrière à la circulation de la faune semi aquatique et terrestre dans le cadre des actions de restauration des continuités écologiques de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné. Des aménagements de ce type pourront être réalisés sur le site Natura 2000 en cas de problématique de mortalité vis-à-vis de la loutre d'ouvrages routiers.

## 3. Situation de la Crassule de Helms sur l'étang du Boulet

La Crassule de Helms est une espèce exotique envahissante introduite en Angleterre en 1911 puis vendue à partir des années 1920 en tant que plante d'aquarium et de plans d'eau. En France, les premiers signalements en milieu naturel dateraient de la fin des années 1990 à Langon (Ille-et-Vilaine). Cette petite plante grasse, à feuillage vert clair et à tiges parfois rougissantes, présente des racines qui se concentrent au niveau des nœuds des tiges. Les feuilles sont opposées, plus ou moins pointues. Les tiges de la Crassule de Helms peuvent mesurer de quelques centimètres à environ 1,3 m de longueur. Une fois installée, cette plante stolonifère peut montrer une croissance rapide. Son enracinement reste cependant superficiel.

C'est une plante pionnière à fort pouvoir colonisateur, en particulier dans les eaux douces peu profondes, et là où il y a de fortes variations saisonnières de niveau d'eau. Les vases temporairement nues des bordures d'étang sont particulièrement favorables à son installation. La plante se dissémine très facilement : un fragment de tige inférieur à 5 mm de longueur peut donner de nouveaux individus. La crassule de Helms présente donc une nette concurrence pour les espèces végétales locales de bords d'étang (végétations d'intérêt communautaire amphibies annuelles et vivaces).



*Crassule de Helms (Crassula helmsii)*

La direction des voies navigables de la Région Bretagne a identifié en septembre 2018 un foyer de Crassule de Helms (surface de moins de 5 m<sup>2</sup>) sur les berges de l'étang du Boulet près de la queue d'étang de Pont-au-marquis. Bien que la station ait été traitée très rapidement (décaissement du substrat et couverture par une bâche plastique), la Crassule a colonisé tout le pourtour de l'étang.

Sur les conseils du conservatoire botanique national de Brest, un protocole de suivi a été défini pour suivre la colonisation de la Crassule et son impact sur les habitats d'intérêt communautaire. Aussi, cinq transects de suivi ont été définis, répartis autour de l'étang du Boulet suivant des conditions stationnelles différentes (début de colonisation vs Crassule déjà bien implantée / végétation oligotrophile vs végétation plus neutrocline, etc.). Les transects sont calés sur 2 repères fixes et géoréférencés pour pouvoir être suivis tous les ans. Le long de ces transects sont calés tous les 5m des quadrats d'1m<sup>2</sup> sur lesquels est effectué un relevé de végétation avec le recouvrement de chaque espèce au sein du quadrat.



*Transects de suivi de la Crassule sur l'étang du Boulet*

## 4. Information auprès des propriétaires concernés par le nouveau périmètre

Suite à de multiples échanges avec des membres du comité de pilotage à ce sujet, il est proposé d'informer par courrier chaque propriétaire concerné par le nouveau périmètre du site Natura 2000. D'après le cadastre, sur les 3 380 parcelles du site Natura 2000, 780 propriétaires sont concernés. Parmi ceux-ci, 116 propriétaires ont des parcelles également en zone de préemption des Espaces Naturels Sensibles du Département d'Ille-et-Vilaine (bordures de l'étang du Boulet ou Marais de Vaux).

Afin d'informer les propriétaires, il est proposé de compléter le courrier par l'envoi d'une plaquette d'information sur Natura 2000. Il s'agit de la mise à jour de la plaquette réalisée dans le cadre des groupes de travail sur la révision du périmètre en 2018.



*Plaquette de présentation de la démarche Natura 2000 mise à jour*

**Relevé de décisions : le comité de pilotage Natura 2000 du site des étangs du canal d'Ille-et-Rance valide l'envoi d'un courrier d'information auprès des propriétaires privés avec la plaquette d'information en complément. D'autres actions pourront être proposées par la suite, comme des interventions dans les conseils municipaux pour présenter la démarche Natura 2000, des articles dans les bulletins communaux ou encore des temps de sensibilisation du grand public lors d'évènements.**

## 5. Evolution du dispositif de MAEC

Afin de préserver les habitats et espèces d'intérêt communautaire, le réseau Natura 2000 propose trois outils contractuels :

- La **charte Natura 2000**
- Les **contrats Natura 2000**
- Les **Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC)**.

Les différentes MAEC de la nouvelle programmation PAC sont présentées au comité de pilotage (cf. diaporama). Pour rappel, les contractualisations en 2021 sur le bassin versant de l'Ille, de l'Illet et de la Flume : 77 ha engagés dans des MAEC correspondant à 6 exploitations.

## Mesures localisées – ouvertes en 2023

N°	Intitulé de la MAEC	Niveau d'engagement	Profils/critères éligibilité	Surfaces éligibles	Montant annuel d'indemnité	zone éligibilité
9	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides (1)	1	éleveurs	PP	150 €/ha	partout
		2	herbivores	PP	201 €/ha	
10	MAEC Biodiversité - Création de prairies		pas de critère	PT	358 €/ha	
11	MAEC Biodiversité - Protection des espèces (1)	1	pas de critère	PP ou PT	82 €/ha	partout
		2	pas de critère	PP ou PT	145 €/ha	
		3	pas de critère	PP ou PT	200 €/ha	
		4	pas de critère	PP ou PT	254 €/ha	
12	MAEC Biodiversité - Entretien durable des infrastructures agro-écologiques (1)	Eléments ligneux	pas de critère	Eléments ligneux	0,8 €/ml	partout
<b>(1) PLAN DE GESTION obligatoire, à transmettre à la DDTM d'ici le 15 sept</b>						

### *Nouvelles MAEC dans le cadre de la programmation PAC 2023*

Le paramétrage des mesures reste à affiner dans le cadre des PAEC déposés par l'unité de gestion Ouest d'Eaux & Vilaine et le bassin versant du Linon. L'animation de ces nouvelles mesures démarreront dès la campagne de la PAC 2023.

## 6. Points divers

### → Organisation de journées techniques

Il est proposé au comité de pilotage d'organiser régulièrement des journées techniques pour informer sur des points précis de la démarche Natura 2000. Par exemple, une journée technique est prévue en 2023 pour informer les propriétaires forestiers sur les contrats Natura 2000 forestiers et sur la gestion forestière en site Natura 2000.

Une formation sur les évaluations d'incidences Natura 2000 a été organisée avec la DDTM d'Ille-et-Vilaine en novembre 2021. L'objectif était d'informer les services urbanisme des collectivités sur l'instruction des demandes d'évaluations des incidences Natura 2000. Il est proposé de reconduire régulièrement ces formations auprès des membres du comité de pilotage et des instructeurs autorisation droits des sols.

### → Mise à jour du Docob et cartographie des habitats

Désormais, il est nécessaire d'approfondir les connaissances sur le périmètre Natura 2000 modifié et en particulier de disposer d'une cartographie des habitats sur l'ensemble du site. En effet, ces éléments sont indispensables pour bien planifier les actions de restauration d'habitats d'intérêt communautaire et pour adapter les projets en cas d'évaluation des incidences. Compte tenu du nombre important de paramètres pouvant décrire et caractériser un habitat, il est généralement préférable de décrire la végétation. C'est pourquoi il est proposé de réaliser en 2023 la typologie phytosociologique des végétations du site Natura 2000. Ce travail sera effectué avec l'appui d'un.e stagiaire de master 2 en co-encadrement avec le conservatoire botanique national de Brest. Le recrutement est en cours et le stage se consacrera aux habitats forestiers.

## 7. Poursuite du copil sur le terrain



*Sortie terrain avec les membres du comité de pilotage*

Sur le terrain, les membres du copil ont pu découvrir la restauration de la prairie de la Bijouterie par la communauté de commune du Val d'Ille-Aubigné, la restauration de la butte des épinettes par la Région Bretagne et le suivi de la Crassule de Helms effectué par la structure animatrice Natura 2000.